

RAPPORT ANNUEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP



Prix & Qualité

Assainissement Non Collectif

DU SERVICE PUBLIC

Exercice
2017

Hôtel de la Communauté

25 Allée de l'Espérance-34270 ST MATHIEU DE TREVIERS

Tél 04.67.55.17.00. Fax : 04.67.55.17.01.grandpicsaintloup@ccgpsl.fr, www.cc-grandpicsaintloup.fr **1/9**

SOMMAIRE

PREAMBULE	3-4
1 Contexte du service	5
2 Indicateurs techniques	6-8
3 Indicateurs financiers.....	9

PREAMBULE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2017 conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

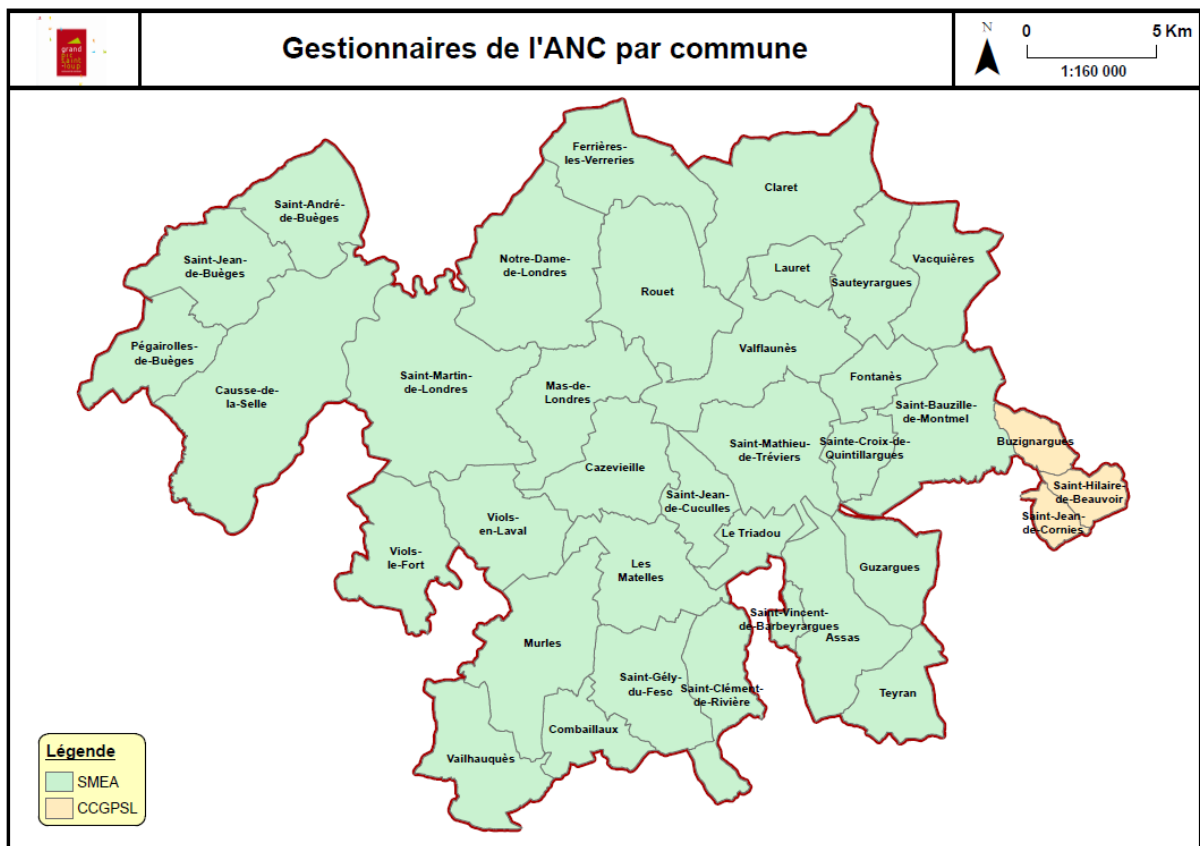
La fusion des trois Communautés de Communes a été effective à compter du 1er janvier 2010, suite à l'application de l'arrêté Préfectoral n° 2009-1-3835 signé le 7/12/2009. Dans son article 3.2 cet arrêté précise que la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup est compétente pour l'assainissement non collectif.

Les statuts annexés à l'arrêté Préfectoral précisent que la compétence est exercée en totalité par la communauté de communes, qui pourra adhérer pour le compte des communes membres à tout syndicat mixte compétent.

Ainsi, dans le cadre de l'arrêté de fusion, l'arrêté n° 2009-1-4203, précise les incidences de la fusion des communautés de communes du Pic St Loup, Séranne Pic St Loup et de l'Orthus sur les syndicats existants.

L'arrêté Préfectoral n°2010-1-3196 du 4/11/2010 élargit le périmètre du SMEA de la région du Pic Saint Loup, aux communes de l'ex-Orthus. Le SMEA gère ainsi l'ensemble des 33 communes membres de la CCGPSL

A partir du 1^{er} janvier 2013, 3 communes de l'ex CC de Ceps et Sylves ont rejoint la CCGPSL, portant le nombre de Communes membres à 36. Ces communes (Buzignargues, Saint Hilaire de Beauvoir, et Saint Jean de Cornies) ne font pas partie du périmètre du SMEA. En conclusion, pour exercer la compétence « assainissement non collectif » la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup **conserve la gestion** de ces trois « nouvelles » communes. Cependant cette gestion fait l'objet d'une délégation à la société RUAS dont le contrat arrive à échéance le 31 décembre 2017.



Ce rapport se concentre donc sur la compétence exercée par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, et donc des dispositifs ANC des Communes de Buzignargues, Saint Hilaire de Beauvoir, et Saint Jean de Cornies, dont la délégation du service a été confiée à RUAS.

Hôtel de la Communauté

25 Allée de l'Espérance-34270 ST MATHIEU DE TREVIERS

Tél 04.67.55.17.00. Fax : [04.67.55.17.01](tel:04.67.55.17.01). grandpicsaintloup@ccgpsl.fr. www.cc-grandpicsaintloup.fr

I CONTEXTE DU SERVICE

I-1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société RUAS en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} janvier 2006. Le contrat avait été signé avec l'ancienne CC Ceps et Sylves, regroupant 6 communes, dont 3 d'entre elles ont rejoint la CCGPSL le 1^{er} janvier 2013.

La CCGPSL a donc repris ce contrat, arrivant à échéance le 31 décembre 2017.

I-2 Prestations assurées dans le cadre du service

La collectivité a confié à RUAS les missions suivantes au titre de son service d'assainissement non collectif : Contrôle des installations ANC, Diagnostic des installations, Contrôle des installations neuves ou réhabilitées, Gestion clientèle.

RUAS s'engage à exercer ces missions dans une démarche de progrès permanent et dans le respect des valeurs et des principes essentiels du service public : continuité et accessibilité à tous, égalité des usagers, adaptabilité et transparence.

I-3 Qualité du service

Tous les abonnés ont pu se présenter aux bureaux de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup à l'adresse suivante :

25, allée de l'Espérance
34270 SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Les bureaux de la Communauté sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Les bureaux du délégataire, Véolia-RUAS sont installés à TEYRAN, 75 Rue du Progrès où les abonnés peuvent trouver toutes les indications utiles sur le fonctionnement du service. Ce bureau est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Un service d'astreinte permet de répondre à toutes les urgences sept jours sur sept et 24 heures sur 24 au 0 969 323 552.

II INDICATEURS TECHNIQUES

II-1 Recensement des usagers du service

Le nombre d'installations d'ANC par commune au 31/12/2017 a été recensé par le délégué.

Commune	Nombre d'installations
Buzignargues	32
Saint Hilaire de Beauvoir	20
Saint Jean de Cornies	33

II-2 Contrôle de conception d'installations neuves

En 2017, le nombre de contrôle de conception d'installations neuves s'établit comme suit :

- Buzignargues : deux demandes,
- St Jean de Cornies : néant,
- St Hilaire de Beauvoir : néant.

Les deux demandes ont fait l'objet d'un avis favorable.

II-3 Contrôle de réalisation d'installations neuves

En 2017, le nombre de contrôle de réalisation d'installations neuves s'établit comme suit :

- Buzignargues : trois demandes,
- St Jean de Cornies : néant,
- St Hilaire de Beauvoir : néant.

Les trois demandes ont fait l'objet d'un avis favorable.

II-4 Contrôle de réhabilitation d'installations existantes

En 2017, il n'y a pas eu de demande de contrôle de réhabilitation d'installations existantes.

II-5 Contrôles périodiques de bon entretien et de bon fonctionnement

En 2016, le nombre de contrôle périodiques de bon entretien et de bon fonctionnement s'établit comme suit :

- Buzignargues : 2 contrôles périodiques ont été réalisés
- Saint Hilaire de Beauvoir : 4 contrôles périodiques ont été réalisés
- Saint Jean de Cornies : 7 contrôles périodiques ont été réalisés

II-6 Taux de conformité des dispositifs

L'évolution des taux de conformité par Commune est la suivante (données du délégataire) :

- Buzignargues :

En 2017 la situation est la suivante :

	Nombre d'installations	Taux sur la commune
Installation Conforme	17	53%
Installation Conforme avec Réserve(s)	14	44%
Installation non-conforme sans risque	1	3%
Installation présentant un risque pour la salubrité publique	0	0%
Etat inconnu	0	0%
Total	32	100%

La Commune de Buzignargues compte 32 installations pour un taux de conformité de 100%.

- Saint Hilaire de Beauvoir :

En 2017 la situation est la suivante :

	Nombre d'installations	Taux sur la commune
Installation Conforme	10	50%
Installation Conforme avec Réserve(s)	6	30%
Installation non-conforme sans risque	2	10%
Installation présentant un risque pour la salubrité publique	1	5%
Etat inconnu	1	5%
Total	20	100%

La Commune de Saint Hilaire de Beauvoir compte 20 installations pour un taux de conformité de 90%.

- Saint Jean de Cornies :

En 2017 la situation est la suivante :

	Nombre d'installations	Taux sur la commune
Installation Conforme	17	52%
Installation Conforme avec Réserve(s)	9	27%
Installation non-conforme sans risque	4	12%
Installation présentant un risque pour la salubrité publique	2	6%
Etat inconnu	1	3%
Total	33	100%

La Commune de Saint Jean de Cornies compte 33 installations pour un taux de conformité de 91%.

III INDICATEURS FINANCIERS

Les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2016 étaient les suivants :

Contrôle ANC - Conception & Réalisation - Tous Clients ANC (TVA 10. %)

Coefficient d'actualisation : 1.170614 (Définitif, indices du 01/01/2016)

Prix de base	Euro HT
310.00	366.34

Contrôle ANC - Réalisation - Tous Clients ANC (TVA 10. %)

Coefficient d'actualisation : 1.170614 (Définitif, indices du 01/01/2016)

Prix de base	Euro HT
90.00	106.35

Contrôle Assainissement Autonome (part distributeur) - Tous Clients ANC (TVA 10. %)

Coefficient d'actualisation : 1.170614 (Définitif, indices du 01/01/2016)

Prix de base	Euro/Semestre HT
19.00	22.45

Entretien Assainissement Autonome - Tous Clients ANC (TVA 10. %)

Coefficient d'actualisation : 1.170614 (Définitif, indices du 01/01/2016)

Capacité fosse (en M3)	Prix de base	Euro/Semestre HT
3	16.25	19.20
4	19.75	23.33
5	23.25	27.46
6	26.75	31.59
7	30.25	35.72
8	33.75	39.85
9	37.25	43.98

Contrôle ANC (part Intercommunale) - Tous Clients ANC (TVA 10. %)

Euro/Semestre HT
5.00

Hôtel de la Communauté

25 Allée de l'Espérance-34270 ST MATHIEU DE TREVIERS